

Moins d'emplois de proximité et forte spécialisation du tissu économique dans les zones d'emploi frontalières

Insee Analyses Grand-Est • n° 161 • Juillet 2023

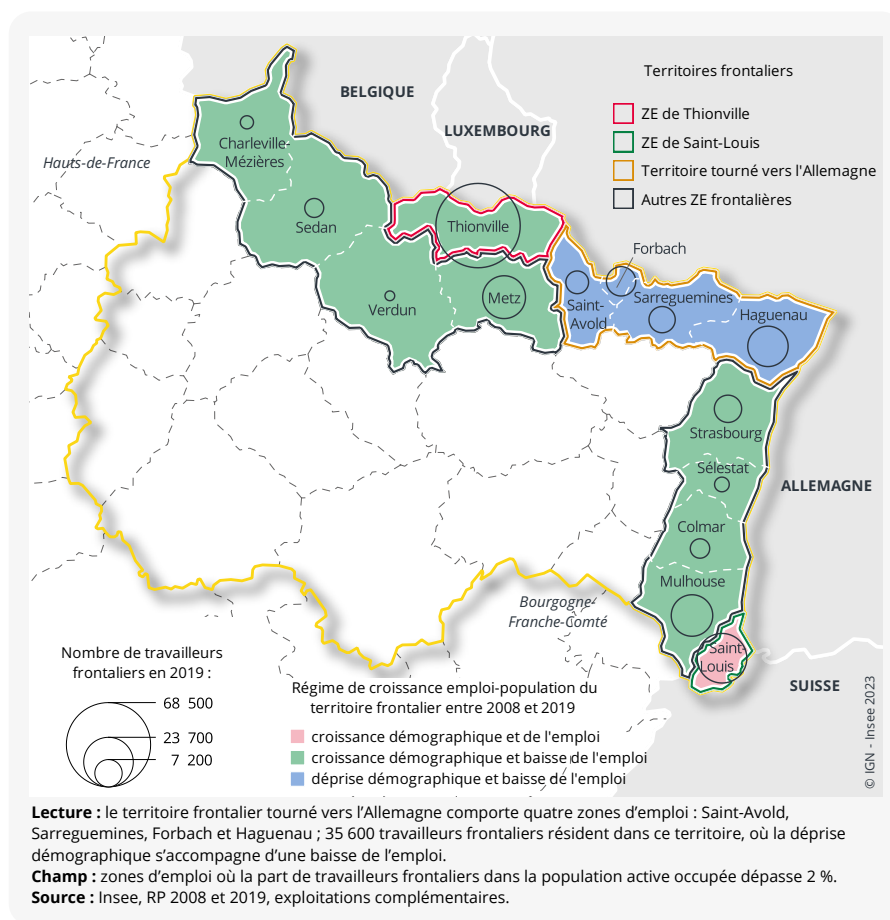


Entre 2008 et 2019, le travail frontalier progresse nettement dans les zones d'emploi de Thionville et de Saint-Louis, où la population augmente. À l'inverse, il diminue sur le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne, en léger déclin démographique. À Saint-Louis, la forte croissance démographique porte celle de l'emploi lié aux besoins de la population résidente. L'emploi baisse au contraire à Thionville, malgré la hausse du nombre d'habitants ; cela accentue la faible place de la sphère présente, avec notamment moins d'emplois de proximité dans les commerces de détail et dans l'hébergement-restauration qu'en moyenne régionale. Sur la dernière décennie, le tissu économique de Saint-Louis renforce sa forte spécialisation autour d'activités également présentes en Suisse. L'appareil productif de Thionville ne se diversifie pas, la main-d'œuvre se dirigeant vers le travail frontalier, dans des activités commerciales ou logistiques déjà sous-représentées côté français. Dans le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne, la désindustrialisation contribue à la moindre spécialisation d'un tissu économique orienté vers les activités productives.

Le Grand Est est la région qui compte le plus grand nombre de **travailleurs frontaliers**. En 2019, 183 000 habitants travaillent dans un de ses quatre pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse), soit près de 30 000 de plus qu'en 2008. Ceux-ci résident essentiellement dans une bande frontalière comprenant **14 zones d'emploi encadré**, dans lesquelles ils représentent plus de 2 % de la population active occupée. Cette part culmine dans les zones d'emploi de Saint-Louis et de Thionville (respectivement 47,5 % et 45,3 %), où la main-d'œuvre est attirée par les opportunités d'emploi et les rémunérations élevées des emplois suisses et luxembourgeois. L'influence frontalière est un peu plus mesurée dans le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne (14,0 %), formé des quatre zones d'emploi de Forbach, Haguenau, Sarreguemines et Saint-Avold, au nord-est de la région. Un quatrième territoire frontalier comprend huit autres zones d'emploi, dans lesquelles la proportion de travailleurs frontaliers est comprise entre 2 % et 10 %.

Dans ces territoires, l'arrivée de nouveaux résidents attirés par le travail frontalier modifie la dynamique de population, ainsi que celle de l'emploi **présentiel** lié à leur consommation. Plus globalement, c'est l'ensemble du tissu économique local qui peut être modifié en se spécialisant sur certaines activités ou au contraire en gagnant en diversité.

► 1. Régimes de croissance emploi-population des territoires frontaliers entre 2008 et 2019



En partenariat avec :

L'emploi sensiblement moins dynamique que la démographie dans les territoires frontaliers

Entre 2008 et 2019, la population s'accroît dans les territoires frontaliers au rythme de 0,2 % par an, alors qu'elle stagne au niveau régional. Les évolutions démographiques sont contrastées ► **figure 1**, avec une forte croissance dans les zones d'emploi de Saint-Louis et Thionville (+0,9 % et +0,5 % par an). L'attractivité de la Suisse s'intensifie sur la période (+1,3 % par an de frontaliers à Saint-Louis), tout comme celle du Luxembourg (+2,6 % par an à Thionville) dont l'influence s'étend à des zones d'emploi de plus en plus éloignées. Dans le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne, la population diminue sur cette période (-0,1 % par an), tandis qu'elle augmente légèrement dans les autres zones d'emploi frontalières (+0,2 % par an).

Dans tous les territoires frontaliers, l'évolution de l'emploi sur la dernière décennie est inférieure, voire inverse, à celle de la population. En hausse à Saint-Louis (+0,6 % par an), l'emploi décroît sensiblement à Thionville (-0,8 % par an) et plus modérément dans le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne, ainsi que dans les autres zones d'emploi frontalières. Cela résulte de la forte baisse de l'**emploi productif** sur la période (-0,8 % par an en moyenne dans la région). Cette baisse concerne toutes les zones d'emploi, hormis celle de Strasbourg, et s'avère la plus prononcée dans celle de Thionville (-1,9 % par an).

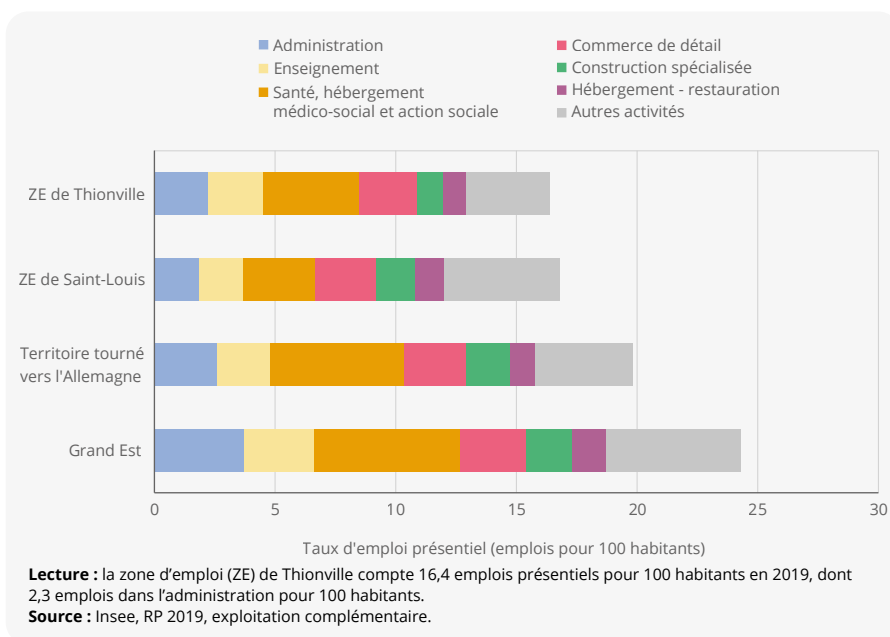
Le recul de l'emploi est nuancé par l'évolution de l'emploi présentiel, les emplois de proximité liés à la consommation évoluant en général comme la population résidente. L'emploi présentiel augmente même un peu plus vite que la population à Saint-Louis (+1,0 % par an). Thionville fait cependant exception : l'emploi présentiel s'y réduit de 0,3 % par an, tandis que la population s'accroît, ce qui renforce le faible développement de la sphère présentielle du territoire.

Moins d'emplois de proximité pour les résidents de Thionville et Saint-Louis

Les territoires frontaliers comptent moins d'emplois présentsiels par habitant qu'en moyenne dans la région ► **figure 2**. Thionville et Saint-Louis sont ainsi les deux zones d'emploi les moins pourvues en emplois de proximité, avec 16,4 et 16,8 emplois pour 100 habitants, contre 24,3 à l'échelle du Grand Est. Ce taux est également faible dans le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne : 19,8.

L'écart s'explique en premier lieu par l'absence de chef-lieu de département ou de région dans ces trois territoires frontaliers. En conséquence, les emplois

► 2. Taux d'emplois présentsiels par territoire et activité en 2019

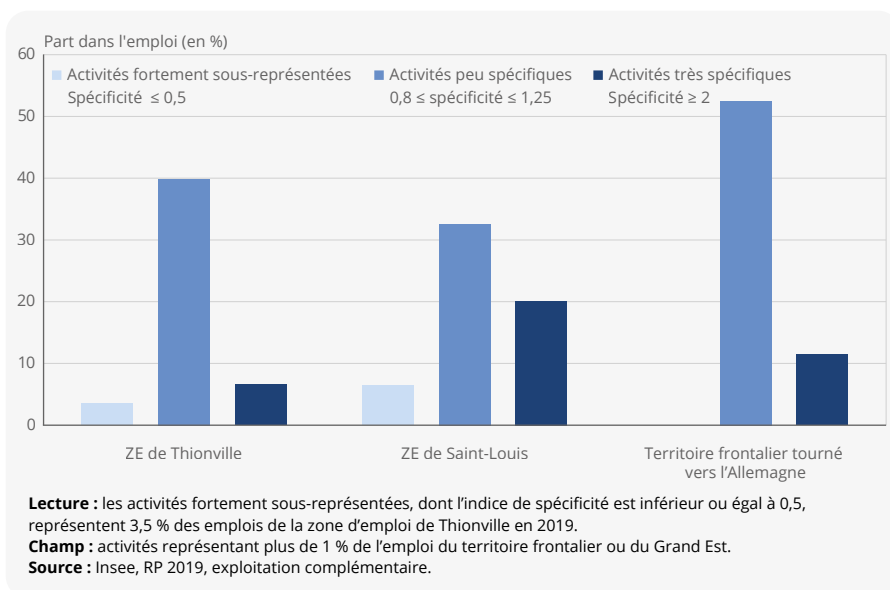


d'administration sont moins fréquents, ainsi que les emplois d'enseignement et de santé, qui se concentrent généralement dans les grands pôles. Par ailleurs, l'hébergement-restauration est en retrait, en lien avec un moindre développement du tourisme et une plus faible présence de la clientèle d'affaires. Les emplois dans le commerce de détail sont également un peu moins nombreux qu'en moyenne dans le Grand Est. La population résidente reporterait une partie de sa consommation dans un pôle plus grand (Metz, Mulhouse, Strasbourg) ou au plus près de son lieu de travail, à l'étranger. Malgré le coût de la vie supérieur, les consommateurs peuvent ainsi privilégier des achats dans ces pays, en raison d'une fiscalité avantageuse (essence, tabac, etc.).

Un tissu économique plus fortement spécialisé à Saint-Louis

La zone d'emploi de Saint-Louis est le territoire frontalier dont l'économie est la plus spécialisée. Cela correspond à la présence d'activités ayant un poids sensiblement plus important qu'en moyenne dans le Grand Est (activités très spécifiques) ou moins important (activités fortement sous-représentées) ► **figure 3**. Dans ce territoire, un emploi sur cinq appartient à l'une des neuf activités très spécifiques de la zone. L'emploi dans les transports aériens est 25 fois plus développé que dans la région, avec l'implantation de l'aéroport international de Bâle-Mulhouse-Fribourg. L'industrie pharmaceutique rassemble 5,4 % des

► 3. Spécialisation des appareils productifs des territoires frontaliers en 2019



frontaliers semble constituer un frein pour les secteurs de la fabrication d'équipements électriques et de la R&D, qui perdent des emplois à un rythme plus soutenu qu'à l'échelle du Grand Est. Dans les transports terrestres et transport par conduites, déjà sous-représentés, l'emploi diminue, alors que les pays frontaliers attirent de plus en plus de main-d'œuvre dans ce secteur.

Dans le territoire tourné vers l'Allemagne, la spécificité industrielle s'atténue très légèrement

Dans le territoire frontalier tourné vers l'Allemagne, le tissu productif moyennement spécialisé se diversifie légèrement entre 2008 et 2019. C'est la conséquence de la forte désindustrialisation qui touche à la fois le territoire et la région. Les fortes baisses d'emplois concernent des activités très spécifiques telles que la fabrication de machines ou de produits métalliques, ainsi que la chimie, secteur le plus en recul (-2,9 % par an). Cette diversification n'est qu'en partie contrebalancée par les hausses d'emplois dans d'autres secteurs spécifiques et industriels, tels que l'industrie automobile, la fabrication d'équipements électriques et la réparation de machines ; dans ces trois secteurs, la croissance de l'emploi est plus importante localement que dans la région.

Le travail frontalier diminue, dans ce territoire, au rythme de 0,3 % par an sur la décennie, avec des réductions importantes dans la plasturgie et la fabrication de machines. Il se replie aussi dans l'industrie automobile (-0,9 % par an), contrairement à l'emploi local dans ce secteur. À l'opposé, le travail frontalier augmente dans certaines activités tertiaires (commerce, santé) ainsi que dans la construction spécialisée. ●

Thibaut Martini, Sylvain Moreau, Sophie Villaume (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Pour en savoir plus

- **Martini T., Villaume S.**, « Le travail frontalier dans le Grand Est : en 2018, 182 000 habitants de la région travaillent dans un pays voisin », *Insee Analyses Grand Est* n° 144, mai 2022.
- **Viglino L.**, « Chaque année, un frontalier sur cinq vers le Luxembourg est un nouveau frontalier, l'intérêt salarial est très net », *Insee Flash Grand Est* n° 61, septembre 2022.

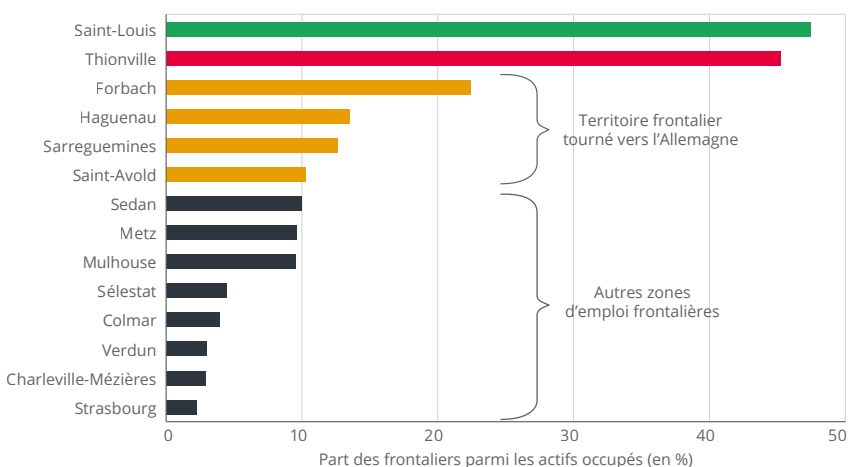
► Encadré – Trois territoires frontaliers sous forte influence frontalière

Le travail frontalier représente entre 2 % et 47 % de la population active occupée dans 14 des 27 zones d'emploi du Grand Est. Dans ces zones d'emploi, le flux de frontaliers est très majoritairement dirigé vers un seul pays limitrophe, sauf dans celle de Colmar, où il se partage entre l'Allemagne et la Suisse. Afin d'analyser l'influence frontalière sur la dynamique et la spécialisation de ces marchés du travail, les zones d'emploi concernées sont regroupées en territoires frontaliers, où le pays de travail est identique, et où le poids du travail frontalier dans l'offre de travail est significatif (10 % ou plus) et similaire d'une zone d'emploi à l'autre.

Un premier territoire frontalier est composé de la zone d'emploi (ZE) de Saint-Louis, où près d'un actif occupé sur deux travaille en Suisse. L'influence du Luxembourg est similaire sur la ZE de Thionville, deuxième territoire frontalier. Un troisième territoire, tourné vers l'Allemagne, est composé des ZE de Forbach, Haguenau, Sarreguemines et Saint-Avold, au nord-est de la région.

Aucun territoire tourné vers la Belgique n'est retenu, car le nombre de frontaliers (principalement concentrés dans la ZE de Sedan) est trop réduit pour une analyse par activités détaillées. Par ailleurs, les ZE de Mulhouse et Metz ne sont pas incluses dans les territoires tournés respectivement vers la Suisse et le Luxembourg, car les parts des travailleurs frontaliers, bien que proches du seuil de 10 %, sont trop éloignées de celles des ZE de Saint-Louis et Thionville.

► Part des travailleurs frontaliers parmi les actifs occupés dans les zones d'emploi du Grand Est en 2019



Lecture : 22,4 % des actifs occupés de la zone d'emploi de Forbach travaillent dans un pays étranger.
Champ : zones d'emploi où la part de travailleurs frontaliers dans la population active occupée dépasse 2 %.
Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

► Sources

Les résultats présentés ici proviennent des recensements de la population de 2008, 2013 et 2019. Ce dernier correspond au cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2016 et 2021. Le recensement de la population permet de disposer d'informations détaillées sur les travailleurs frontaliers, et homogènes pour l'ensemble des territoires français frontaliers (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, lieu de résidence et de travail, etc.).

► Définitions

Dans cette étude, un **travailleur frontalier** est une personne qui réside dans le Grand Est et qui déclare travailler dans l'un des quatre pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Une zone d'emploi est dite **frontalière**, lorsque la part des travailleurs frontaliers dans la population active occupée est supérieure ou égale à 2 %.

La partition de l'économie en deux **sphères économiques**, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de localisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Les activités **présentielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités **productives** sont déterminées par différence.

L'**indice de spécificité sectorielle** permet de dégager les activités dans lesquelles le territoire frontalier est spécialisé, par comparaison de la structure sectorielle du territoire avec celle de la région Grand Est. Un indice inférieur à 1 (respectivement supérieur à 1) signifie que le secteur est sous-représenté (respectivement surreprésenté) dans le territoire par rapport au reste du Grand Est.

